

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

1 7 ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires sociales

- Examen, en application de l'article 91 du Règlement, des amendements à la proposition de loi, adoptée par le Sénat, visant à permettre aux salariés de certains établissements et services de travailler le 1^{er} mai (n° 2335) (M. Thibault Bazin, rapporteur) 2
- Présences en réunion 3

Vendredi
10 avril 2026
Séance de 8 heures 45

Compte rendu n° 64

SESSION ORDINAIRE DE 2025-2026

**Présidence de
M. Frédéric Valletoux,
*président***



La réunion commence à huit heures quarante-cinq.

(Présidence de M. Frédéric Valletoux, président)

La commission procède à l'examen, en application de l'article 91 du Règlement, des amendements à la proposition de loi, adoptée par le Sénat, visant à permettre aux salariés de certains établissements et services de travailler le 1er mai (n° 2335) (M. Thibault Bazin, rapporteur).

La commission a repoussé tous les amendements.

La séance est levée à huit heures cinquante.

Présences en réunion

Présents. – M.Thibault Bazin, M. Hadrien Clouet, M. Alim Latrèche, M. Frédéric Valletoux

Excusés. – Mme Anchya Bamana, M. Xavier Breton, M. Elie Califer, Mme Stella Dupont, M. Gaëtan Dussausaye, M. Thierry Frappé, Mme Océane Godard, Mme Karine Lebon, M. Jean-Philippe Nilor, M. Sébastien Peytavie, M. Jean-Hugues Ratenon